



Le trimestriel proche de vous

# LA GAZETTE

Saint Julien aux Bois

## SOMMAIRE

### ÇA BOUGE À SAINT JULIEN

Les différentes actions et délibérations des Commissions Communales

Page 2

### QUOI DE NEUF À ST JULIEN ?



Page 3-4

### IMPORTANT



Page 4

### INFORMATIONS DIVERSES

Page 4

## LE MOT DU MAIRE



La Mairie : 1 Place du souvenir 19220 SAINT JULIEN AUX BOIS  
Tél : 05 55 28 25 49

Voici le premier exemplaire de la Gazette élaborée par Sophie MOREAU et les membres de la commission communication.

Cette gazette sera éditée trimestriellement et aura pour objet de rendre compte aux citoyens de la commune, des actions et décisions prises par l'assemblée délibérante pour la gestion de la commune, en complément des comptes rendus du conseil municipal et des commissions (disponibles en mairie et sur le site).

En raison des aléas dûs à la crise sanitaire, le conseil municipal ne s'est installé que le 3 juillet.

Tous les élus se sont mis au travail, nous avons créé 12 commissions

qui à ce jour se sont toutes réunies, ce qui a demandé une forte implication de toute l'équipe.

Suite à la recrudescence de la pandémie COVID, nous avons activé le plan communal de sauvegarde en créant 10 secteurs pour venir en aide aux personnes isolées et vulnérables.

Chaque élu est responsable d'un secteur (liste disponible sur le site et à la mairie). Ils sont à votre écoute et disponibles en cas de besoin.

En espérant prochainement des jours meilleurs, prenez soin de vous en portant le masque et respectez les gestes barrières.

Martine LAVERGNE



# ÇA BOUGE À SAINT JULIEN !

## Les différentes actions et délibérations des Commissions Communales

### CIMETIÈRE

Responsable de commission : Pierre GIRE  
Membres : Annick DUCATEL, Victor FOURTET, Martine LAVERGNE et Didier MASQUELIER

Conformément aux nouvelles réglementation contre les produits phytosanitaire et dans un but environnemental, nous laisserons en herbe les allées du Cimetière et elles seront entretenues, si possible, à la main.

Les parties d'enceinte écroulées seront remises en état.

Rappel : Toute intervention sur une tombe, doit faire l'objet d'une demande préalable à la Mairie.

### AGRICULTURE ET FORÊT

Responsable de commission : Didier MASQUELIER  
Membres : Jean-Yves ALIX, Pierre GIRE, Victor FOURTET, Gaëtan JALADIS, et Martine LAVERGNE

Une rencontre à eu lieu pour déterminer les actions possibles dans les années à venir. La question du besoin en eau reste un sujet préoccupant.

### BÂTIMENTS

Responsable de commission : Annick DUCATEL  
Membres : Jean-Yves ALIX, Isabelle DA FONSECA, Maryline DELBOS, Pierre GIRE, Victor FOURTET, Martine LAVERGNE et Didier MASQUELIER.

Un tour d'horizon des bâtiments a été effectué. Des travaux sont listés et seront programmés en fonction du budget et des priorités.

### ASSAINISSEMENT

Responsable de commission : Emmanuel COMBE  
Membres : Jean-Yves ALIX, Maryline DELBOS, Annick DUCATEL, Victor FOURTET, Martine LAVERGNE.

Un rdv à été effectué avec un intervenant spécialiste, un communiqué sera réalisé dans le prochain numéro de la Gazette

### ACTION SOCIALE

Responsable de commission : Isabelle DA FONSECA  
Membres : Jean-Yves ALIX, Emmanuel COMBE, Maryline DELBOS, Annick DUCATEL, Pierre GIRE, Victor FOURTET, Gaëtan JALADIS, Martine LAVERGNE, Didier MASQUELIER et Sophie MOREAU

La proximité et de la solidarité sont des valeurs que nous souhaitons porter tout au long de ce mandat. Pour ce faire, il a été déterminé des secteurs par conseiller. Ceux-ci s'engagent à prendre des nouvelles, à relayer les informations et être présent pour chaque citoyens de leur secteur. Ces secteurs changerons tous les ans.

Cette année le repas des Aînés n'aura pas lieu à la Salle polyvalente en raison des conditions sanitaires.

Un colis repas sera distribué à chaque foyer et personnes résidant en EHPAD, normalement invité à cet évènement de fin d'année.

### COMMUNICATION & EVENEMENTIEL

Responsable de commission : Sophie MOREAU  
Membres : Pierre GIRE, Victor FOURTET et Martine LAVERGNE



Afin de redonner un souffle à la communication déjà existante du village, la commission « communication et événementiel » en collaboration avec tous les conseillers municipaux, vous propose ce trimestriel.

Celui-ci relaiera les informations importantes, les évènements passés et à venir, ainsi que tout ce qui peu être utile pour nous, habitants de Saint Julien aux Bois.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées à l'adresse mail :

[lagazettedesaintjulien@gmail.com](mailto:lagazettedesaintjulien@gmail.com)

### ECOLE

Responsable de commission « caisse des Ecoles »: Maryline DELBOS

Responsable de commission « Affaires scolaires »: Jean-Yves ALIX  
Membres des 2 commissions : Jean-Yves ALIX, Isabelle DA FONSECA, Maryline DELBOS et Martine LAVERGNE

De nouveaux bureau 1 personne pour nos élèves !



# QUOI DE NEUF À SAINT JULIEN ?

Que s'est-il passé à Saint Julien ?

## DÉPART EN RETRAITE

Arlette RAIBLE a travaillé au service de la commune de St Julien Aux Bois depuis 2005.

Elle a débuté par le recensement, puis est passée au secrétariat de mairie et a tenu l'agence postale communale. Elle a passé ces années au service des habitants de la commune avec rigueur

et bonne humeur.

Elle a fait valoir ses droits à la retraite au 1 septembre 2020. Tous les membres du Conseil municipal la remercient pour le travail accompli au sein de la mairie, pour son engagement et sa disponibilité.

Merci Arlette

## RENTRÉE SCOLAIRE 2020

Cette année 50 enfants ont fait la rentrée scolaire : 19 CE2, 7 CM1 en classe de Mme Corinne GANE. Ainsi que 10 en CM1, 14 en CM2 en classe de Mr David BLANCHE, le Directeur de l'école.

Soit un total de 108 élèves avec les classes de St PRIVAT!

Sur 4 ans nous avons une stabilité des effectifs.

## SEMAINE DU GOUT À L'ÉCOLE



Crédit photos: Maryline DELBOS

Après avoir fait voyager nos écoliers à travers le monde l'année dernière, nos cantinières Anne-Sophie et Cathy ont cette année rivalisé d'idées pour la semaine du goût. En effet, pour cette édition elles ont choisi pour thème : « Un jour, une Couleur".

Et c'est ainsi qu'avec ingéniosité et humour elles ont fait découvrir de nouvelles saveurs à nos élèves avec chaque jour une couleur associée à un menu.

Les enfants ont pris plaisir à s'habiller en adéquation avec la couleur du jour. Donc au menu ils ont pu déguster :

Lundi en violet : Betteraves rouges, cuisses de poulet purée de pommes de

terre Vitelotte, figues et raisin.

Mardi en orange : Soupe à la citrouille, saucisses gratin potiron pommes de terre, kaki.

Jeudi en jaune : Soupe de maïs, tartiflette salade, gâteau de semoule.

Vendredi en vert : Gaspacho, choux farci, gâteau à la pistache.

Encore merci à Anne Sophie et Cathy pour cette belle initiative et leur implication dans la vie de notre école.

Nous attendons avec impatience les « HORREURS" qu'elles vont nous concocter pour fêter Halloween !!!!

M. DELBOS

## VOIRIE

Le programme des travaux de voirie risque d'être perturbé.

En effet, le programme des travaux variera en fonction des phénomènes météorologiques notamment la route de Doulet qui est très peu ensoleillée et très humide.

E. COMBES

## TEMPÊTE « BARBARA »

Plusieurs foyer sont restés sans électricité pendant plusieurs heures.

## VIDANGE DE L'ÉTANG DU QUINSAC

En vertu de l'arrêté préfectoral N° 19-2009-00289 en date du 14 janvier 2011, le plan d'eau de Défense Incendie du Puy de Louis doit être vidangé tout les trois ans. La dernière vidange devait se faire en 2019, mais en raison des conditions climatiques une année supplémentaire avait été accordée à la commune.

Cette vidange et le remplissage doivent être effectués avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

A compter du lundi 26 octobre 2020, les travaux de vidange ont donc commencé. Chaque jour ou suivant le débit de l'eau, afin de ne pas envoyer de vase dans la

rivière, les planches seront retirées du « moine ». Des aménagements (pieux, planches, bottes de paille), seront mis en place pour éviter de polluer la rivière

A la fin de la vidange, comme le prévoit l'arrêté, les poissons et crustacés « présents dans le plan d'eau devront être récupérés de manière à éviter leur dévalaison dans le cours d'eau ». Les espèces indésirables seront détruites et les autres espèces seront reversées dans le lac de Feyt. Cette mission est dévolue à la Fédération de la Pêche de Corrèze.

JY ALIX – D. MASQUELIER



# QUOI DE NEUF À SAINT JULIEN ?

Que s'est-il passé à Saint Julien ?

## NETTOYAGE DE L'ÉGLISE



Après la salle communale et l'école, c'est au tour de l'Eglise de subir un inventaire et un bon coup de ménage !

Dès que ce sera possible, venez la redécouvrir et sentir les bonnes odeurs de bois ciré et de propre .



Crédit photos: Pierre GIRE

## IMPORTANT

Lors de notre visite de la station d'épuration et des différents « regards » d'évacuation des eaux usées.



Crédit photos: Sophie MOREAU

Les agents communaux

nous ont alerté sur le fait de **ne pas jeter dans les WC les lingettes et serviettes hygiéniques, préservatifs et tout autre matériaux en dehors du papier toilette.**

réseau qui est saturé.

Restons vigilant sur ces notions simples qui favoriserons la bonne marche du système d'évacuation.

La preuve en est avec cette photo d'un des dégrilleurs du

Merci de votre aide et de votre compréhension.

# INFORMATIONS DIVERSES

## INFO COUPE DE BOIS

Mr MADELAINE, agent ONF s'occupant de la gestion de nos forêts, propose à la municipalité, d'octroyer à la population de Saint Julien aux Bois, la vente des bois tombés à terre, des tas de bois toujours présents sur le site après un certain temps, d'arbres à couper (non vendables à des professionnels).

Les personnes susceptibles d'être intéressées, sont priées d'en informer le secrétariat de la mairie.

Une liste sera établie et suivant les coupes proposées au fil des ans, chacun sera servi à tour de rôle. Mr MADELAINE en définira le cubage et le prix (payable par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Commission Forêt

## CÉLÉBRATION COMMÉMORATIVE

### DU 11 NOVEMBRE

La nouvelle municipalité a décidé d'améliorer les célébrations commémoratives et d'y faire participer les enfants de notre école (ils sont nos futurs porteurs de mémoire !) et également d'y associer les personnes de l'Union Européenne, voir d'ailleurs, qui habitent à Saint Julien Aux Bois. Nous avons tous eu à souffrir de ces conflits, associons nous dans le souvenir.

MALHEUREUSEMENT, nous devons attendre les prochaines commémorations pour mettre en

place ces nouveautés. En effet en raison de la pandémie qui continue à tous nous menacer, cette année il n'y aura pas de commémoration officielle avec public pour le 11 novembre (décision ministérielle). Nous honorerons malgré tout nos morts par un dépôt de gerbe et une minute de silence par Madame le Maire, le Président des Anciens Combattants et un membre du conseil municipal.

JY ALIX

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées à l'adresse mail :

[lagazettedesaintjulien@gmail.com](mailto:lagazettedesaintjulien@gmail.com)